



Toulouse, le 28 octobre 2020

**Monsieur Jean-Luc MOUDENC**  
**Maire de Toulouse**  
**Président de TOULOUSE METROPOLE**

Objet : ASA - Procédure de dépistage Covid

Monsieur le Maire-Président,

Par le présent courrier, nous souhaitons vous faire part des difficultés rencontrées par les agents de nos deux collectivités quant à la procédure en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire. Vous le savez, alors que cette dernière prend une ampleur démesurée, nous devons collectivement prendre des dispositions afin de lutter le plus efficacement possible contre la propagation du virus.

Ainsi, et conformément aux règles en vigueur, un agent « cas contact » doit dans un premier temps rester à l'isolement de manière préventive et réaliser un test de dépistage à compter du 7<sup>ème</sup> jour avant sa reprise de travail. Qu'il ait développé ou non des symptômes caractéristiques du Covid durant cette période, ce dépistage permet d'éviter le retour physique de l'agent asymptomatique qui pourrait alors être vecteur malgré lui de transmission à ses collègues ainsi qu'aux usagers. A ce jour, les agents doivent passer ce test sur leur temps personnel pour ne pas être impactés de leurs droits à congés. Nous craignons que cette contrainte ne représente un frein majeur au dépistage des agents arrivés en fin de la période d'isolement, plus particulièrement pour les agents asymptomatiques.

L'état de santé d'un salarié relève de sa vie privée et est protégé par le secret médical ; il n'est par conséquent pas possible d'imposer aux agents de réaliser le test de manière systématique. Néanmoins, en cette période d'urgence sanitaire, nous vous encourageons vivement à **faciliter l'accès au dépistage en permettant une autorisation spéciale d'absence aux agents reconnus « cas contact » de retour d'une période d'isolement.**

En comptant vivement sur l'attention toute particulière que vous porterez à notre demande,

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire-Président, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général FO TM-CCAS  
Nicolas REFUTIN

Le Secrétaire Général FO Ville de Toulouse  
Pascal MAYNAUD

**Copies** : M. De Lagoutine, M. Thomas, M. Manoncourt, Mme Mazars